



Association de prise en charge des addictions  
et de réduction des risques

**Aidez-nous dans nos actions d'information et de prévention  
dans le domaine des addictions et de réduction des risques sanitaires**

## **FORMULAIRE DE DON**

Dénomination sociale \_\_\_\_\_

Nom \* \_\_\_\_\_

Prénom \* \_\_\_\_\_

Montant (en euro) \* \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Adresse \* \_\_\_\_\_

Code postal \* \_\_\_\_\_

Ville \* \_\_\_\_\_

\* : Champs obligatoires

Merci de renvoyer ce bon, dûment rempli et accompagné de votre don par cheque, à l'ordre de: ASSOCIATION ARGILE, sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée en bas de page.

### **Déduction fiscale**

L'association Argile, étant reconnue d'intérêt général, 75% de votre don sont déductibles de vos impôts sur le revenu dans la limite de 479 euros. Ainsi, un don de 10 euros vous coûte en réalité 2,5 euros.

*Pour recevoir votre reçu fiscal en janvier, l'ensemble des champs marqués d'un astérisque (\*) est obligatoire.*

*Par ailleurs, vous serez destinataire de la lettre aux donateurs qui vous permettra de suivre les activités de l'association et d'obtenir des informations sur l'utilisation des fonds collectés.*

### **Merci de votre soutien**

15 rue de Peyerimhoff – 68000 Colmar  
Téléphone : 03 89 24 94 71 – Télécopie : 03 89 24 94 39  
Courriel : [argile@argile.fr](mailto:argile@argile.fr) - Site Internet : <http://www.argile.fr>